

Bulletin Baudelairien



Peint et Gravé par Manet 1862.

Imp. A. Salmon.

Comité de rédaction:

MM. Claude Pichois, James S. Patty. Secrétaire: Mlle Karen Sorenson.

Directeur du Centre W. T. Bandy d'Etudes baudelairiennes: M. Raymond P. Poggenburg

Président du Comité bibliographique: M. W. T. Bandy.

Publié en deux fascicules annuels et un supplément bibliographique par le Centre W. T. Bandy d'études baudelairiennes à l'Université Vanderbilt.

Veillez adresser toute correspondance au

BULLETIN BAUDELAIRIEN
Box 6325, Station B,
Vanderbilt University
Nashville, Tennessee 37235, U.S.A.

Abonnement annuel:

\$3.00

Par avion \$4.00

Le montant des abonnements doit être adressé, soit par chèque bancaire, soit par mandat, au BULLETIN BAUDELAIRIEN.

BULLETIN BAUDELAIRIEN

Automne 1981

Tome 16, n°3

SOMMAIRE

BAUDELAIRE ET BARTHET:

Documents inédits sur une "affaire" mal connue 3
par Jean-François DELESALLE

BAUDELAIRE ET LACAUSSADE: UNE SOURCE POSSIBLE

DE "L'HOMME ET LA MER" 10
par Norma RINSLER

BAUDELAIRE, APOLLINAIRE ET "L'ESPRIT NOUVEAU",

SELON LOUIS CHADOURNE 13
par Alain MERCIER

BAUDELAIRE ET BARTHET

Documents inédits sur une "affaire" mal connue

L'attention du Professeur W. T. Bandy s'est trouvée récemment attirée par un article d'une ancienne revue qui donnait le texte d'une pièce relative au duel qui faillit opposer Baudelaire à Armand Barthet (voir ci-dessous la note 7). Comme cet article semble avoir échappé jusqu'ici à la plupart des baudelairistes, c'était là une découverte. Toutefois, J.-F. Delesalle disposait depuis plusieurs années déjà d'un dossier contenant, outre l'article en question, l'original même non pas d'une, mais de deux pièces manuscrites qui sont apparemment les seuls documents authentiques ayant trait à cette affaire. C'est parce qu'il espérait toujours parvenir à une meilleure élucidation de celle-ci que J.-F. Delesalle avait jusqu'à présent différé la publication de ce dossier, — qu'il présente ici.

N.D.L.R.

Le poète de *Duellum* est-il jamais allé sur le pré? Il ne le semble pas. Quelques traces subsistent cependant d'une "affaire" où il fut directement impliqué et qui eût pu "éclabouss[er] l'air de lueurs et de sang". . .

Faute de documents, les biographes ont toujours été d'une extrême discrétion sur ce sujet, ne trouvant à faire état que d'un témoignage isolé de Charles Monselet¹. Celui-ci rapporte qu'un beau jour une querelle éclata au Café Momus² entre Baudelaire et Armand Barthet³ et qu'elle alla suffisamment loin pour que des témoins fussent constitués: Baudelaire fit appel à Marc Trapadoux⁴ et à Ernest Lebloys⁵, tandis que Barthet se faisait assister d'"un jeune sous-officier, son compatriote, M. Mignot" et de Monselet lui-même.

Je ne reprendrai pas ici tous les détails du témoignage tardif de Monselet, non seulement parce qu'ils ont été déjà reproduits⁶, mais surtout parce qu'ils sont partiellement infirmés par les deux documents originaux dont je vais donner le texte et qui sont deux procès-verbaux établis, dans le cours même de l'événement, par les témoins de Baudelaire. Le premier procès-verbal n'a fait jusqu'à présent l'objet que d'une seule publication, partiellement fautive, déjà ancienne, et bien peu connue⁷. Le second est, je crois, entièrement inédit⁸.

[1]

Attendu que dans une affaire d'honneur, l'intention, la Conscience et la Raison jouent un rôle important qui ne peut être négligé, et que Monsieur Barthet paraît ignorer complètement;

Attendu que M^r Barthet se refuse par ses témoins, à éclaircir l'origine, l'obscurité de cette affaire et à en rétablir le sens;

Attendu que M^r Barthet refusant par ses témoins, d'entendre et de donner des explications indispensables, a tout d'abord manifesté un parti pris sans appel de la Raison;

Les soussignés, témoins de M^r Baudelaire se portant garants de sa conduite qu'ils ont inspirée et dont ils restent responsables, se refusent complètement à conduire son affaire dans une voie qu'ils regardent comme irrégulière.

Paris, vingt-deux janvier 1848.

Lebloys Ernest⁹

Marc Trapadoux

[II]

Dans une première entrevue qui a eu lieu le 22 janvier 1848, entre M. M. Monselet et Mignot témoins de M. Barthet d'une part, et M. M. Trapadoux et Lebloys témoins de M. Baudelaire, d'autre part

M. M. Monselet et Mignot ont dit que M. Barthet se déclarait offensé par l'insulte physique qu'il a reçue de M. Baudelaire, et qu'il en demandait réparation

M. M. Monselet et Mignot ont ajouté que M. Barthet n'entendait échanger aucune explication préalable sur l'offense morale faite précédemment par M. Barthet à M. Baudelaire (offense morale qui seule a amené et occasionné le soufflet donné par M. Baudelaire à M. Barthet.)

Ensuite de cette entrevue, M. M. Trapadoux et Lebloys ont remis à M. M. Monselet et Mignot la note suivante:

[Le premier procès verbal est ici intégralement recopié, à l'exception de la date et des signatures]

Après avoir pris connaissance de cette note, M. Barthet, au lieu de reprendre l'affaire dans les formes, en autorisant ses témoins à donner et recevoir des explications que tout homme se doit à lui-même d'échanger avec un autre homme avant de menacer sa vie, M. Barthet a donné un soufflet à M. Baudelaire.

Cet acte de violence rend inutiles et superflues les explications préalables demandées par les témoins de M. Baudelaire. Cet acte de violence met M. Baudelaire dans le cas de le repousser par les armes, et M. M. Trapadoux et Lebloys reprennent leur rôle de témoins.

23 janvier 1849.

Lebloys Ernest

Marc Trapadoux

Résumons ce que nous pouvons connaître de l'affaire sur la base de ces documents qui contiennent eux-mêmes l'aveu de "l'obscurité" de son origine.

Dans les premiers jours de 1848, ou peut-être les derniers jours de 1847, Baudelaire reçoit de Barthet ce qu'il considère comme une "offense morale". Il y répond, un peu plus tard semble-t-il, par une "insulte physique", c'est-à-dire un "soufflet". Se considérant alors à son tour comme offensé, Barthet demande une réparation par les armes. Les témoins des deux parties se réunissent le 22 janvier 1848, mais ceux de Baudelaire, choqués de l'attitude de Barthet, refusent d'envisager une rencontre sur le terrain et rédigent en ce sens un premier procès-verbal. Transmis par ses témoins à Barthet, ce texte provoque de la part de celui-ci une réponse . . . directe, adressée à Baudelaire sous la

forme d'un soufflet qu'il lui administre à son tour, à une date que nous ignorons. Toutes ces péripéties sont récapitulées dans un deuxième procès-verbal, du 23 janvier 1849, que les témoins de Baudelaire terminent en replaçant celui-ci en position d'offensé, ce qui semble de nature à relancer l'affaire.

Quelle suite celle-ci a-t-elle pu avoir? Monselet nous dit que les témoins démissionnèrent successivement tous les quatre, et il semble que les choses en restèrent là. Mais revenons sur ce qui précède pour essayer de jeter quelque lueur dans cette obscurité.

On pourrait être tenté tout d'abord de soulever un problème relatif aux dates. Ne semble-t-il pas étrange en effet qu'une pareille affaire ait traîné toute une année? La graphie des manuscrits, parfaitement nette, ne prête à aucune erreur de lecture. Mais le 22 janvier ne serait-il pas . . . la veille du 23? Autrement dit, le millésime ne serait-il pas erroné dans le premier procès-verbal, qui daterait en réalité de 1849 comme le second, et non de 1848 comme il est écrit? Il n'est pas rare qu'entraîné par la force de l'habitude, on commette, en écrivant au début de l'an, une telle inadvertance. Toutefois on peut estimer que cette inadvertance, si inadvertance il y a, aurait dû être aisément corrigée par Ernest Lebloys quand il rappela, en tête du deuxième document, la date de la première entrevue. Force est donc, me semble-t-il, de nous en tenir aux dates que nous avons sous les yeux, d'autant que, si l'on en croit Monselet, les entrevues des témoins se multiplièrent, ce qui implique selon toute vraisemblance un délai bien supérieur à vingt-quatre heures.

Venons-en à l'essentiel. Que savons-nous de Baudelaire et de Barthet qui nous permette de comprendre qu'ils aient eu un différend à l'époque considérée, c'est-à-dire vers le tout début de 1848?

Les informations concernant les rapports des deux hommes sont, il faut l'avouer, assez maigres. Nous savons que les occasions de rencontre ne devaient pas leur manquer, par exemple dans les bureaux de *L'Artiste*, qui les avait publiés l'un et l'autre¹⁰; sans doute aussi dans l'atelier de Courbet qui fit le portrait de Baudelaire vers ce temps-là et dont Barthet était le compatriote; et bien sûr dans de nombreux établissements plus ou moins littéraires: le Café Momus, le Divan Lepeletier, le restaurant Dinochau, et bien d'autres, où plusieurs chroniqueurs du temps (Scholl, Maillard, Schanne, Delvau, etc.) nous signalent leur présence à tous deux. Mais rien de tout cela ne laisse soupçonner qu'un conflit les ait opposés. Nous voyons au contraire en 1846 Baudelaire offrir à Barthet un exemplaire de son *Salon*, ce que nous ne saurions tenir pour une marque d'hostilité, même si la formule d'envoi: "à Armand Barthet. Baudelaire Defays" nous paraît un peu sèche¹¹. Et le 24 février 1848, vers 9 heures du matin, au carrefour Buci, Charles Toubin apercevra ensemble "Baudelaire et Barthet armés de fusils de chasse et prêts à faire feu derrière une

barricade”¹². Il peut paraître étrange que deux hommes qui étaient en passe de se couper la gorge un mois plus tôt et dont l’affaire n’était pas terminée, se soient retrouvés ainsi côte à côte. Il est vrai que le témoignage de Toubin ne nous permet pas de savoir si leur rencontre de ce jour-là n’était pas simplement fortuite.

La pauvreté des éléments précis d’information nous réduit donc à des considérations plus générales portant sur le caractère de chacun des deux hommes en même temps que sur leur physionomie d’écrivains. Envisageant conjointement ces deux aspects, Monselet nous dit que “ces deux natures avaient le don de s’agacer l’une l’autre”, et il affirme que le “choc, prévu depuis quelque temps”, fut dû à une “querelle littéraire évidemment”¹³.

Les duels pour des motifs littéraires étaient loin d’être inconnus à l’époque¹⁴. Monselet lui-même en a offert une évocation plaisante dans ses *Tréteaux*¹⁵, mais cette fantaisie ne semble pas devoir admettre de “clé” qui nous permettrait de pénétrer plus avant dans la compréhension de l’affaire qui nous occupe, en dépit du fait que les héros de Monselet, Amédée Butireux et Bruno, portent les mêmes initiales qu’Armand Barthet et Baudelaire.

Querelle littéraire? Nos deux auteurs avaient cependant certains goûts communs en matière de littérature. Un propos des Goncourt, rapporté par Firmin Maillard¹⁶, caractérise Barthet comme l’homme qui “brandit un gourdin en l’honneur de Boileau”, Boileau pour lequel Baudelaire avait de son côté une “vive sympathie” qu’a rappelée Champfleury¹⁷. A supposer que Baudelaire, tel Samuel Cramer, “se fût battu en duel pour un auteur ou un artiste mort depuis deux siècles”¹⁸, il faudrait donc chercher ailleurs dans le jardin des lettres la pomme de discorde... Mais Monselet laisse entendre que c’était la littérature de Baudelaire et de Barthet eux-mêmes qui était en cause dans leur querelle. L’objet exact de celle-ci nous restera peut-être toujours caché, mais nous pouvons aisément constater le manque d’affinité des deux écrivains si nous confrontons, ne serait-ce qu’au niveau des titres, les deux volumes de poèmes qu’ils devaient publier par la suite: *Les Fleurs du Mal* et... *La Fleur du panier*¹⁹!

Il reste à considérer l’opposition des caractères qui, davantage encore peut-être que les divergences littéraires, a pu provoquer l’incident entre Baudelaire et Barthet.

“Le type parfait de l’homme brusque et bon”, c’est ainsi que Barthet est défini par Aurélien Scholl qui le dit “dur pour les gens qui lui déplaisent”²⁰. Le même chroniqueur devait encore écrire, dans une notice nécrologique: “il se fût battu sur-le-champ avec quiconque l’eût appelé bohème”²¹. Monselet pour sa part a évoqué le côté tapageur et la maladresse de cette “nature en dehors”, — tellement “en dehors” que Barthet n’hésitait pas, rapportent les Goncourt, à

exhiber en plein restaurant Dinochau “son nombril, et peut-être mieux que son nombril” . . .²².

Qu’un écrivain “de l’aimable famille des poètes heureux”²³ ait agacé le futur auteur des *Fleurs du Mal*; que le même homme, peut-être dépourvu de méchanceté, mais d’une exubérance assez grossière, se soit laissé aller envers lui, ou simplement devant lui, à une conduite ou un propos qui fut ressenti comme une “offense morale”, voilà qui ne nous surprend pas outre mesure. Mais je crois qu’il faut aussi—sans chercher à procéder à je ne sais quel impossible partage des torts—, se rappeler dans quel extraordinaire état d’irritabilité se trouvait Baudelaire à la fin de 1847²⁴. Relisons seulement la grande lettre qu’il adresse le 4 décembre à sa mère, cette lettre dans laquelle il expose sa “situation d’esprit exceptionnelle”. “Je souffre trop”, écrit-il; et encore: “Je suis bien fatigué. J’ai comme une roue dans la tête”. L’insatisfaction de soi lui inspire “des colères inouïes”, “le laudanum et le vin” qui ne sont que de “mauvaises ressources contre le chagrin” n’arrangent rien, et il pressent une crise prochaine: “je sens que je touche aux dernières limites, non seulement de la patience des autres, mais aussi de la mienne”²⁵. Cette tension trouvera plus ou moins à se décharger à la faveur des événements politiques tout proches, dans ce que Baudelaire appellera lui-même plus tard son “ivresse en 1848”²⁶. Mais on peut comprendre qu’auparavant Armand Barthet en ait fait accessoirement les frais, pour peu qu’il eût heurté celui qui “n’aimait ni la mauvaise tenue ni le mauvais goût”²⁷.

Au moment de terminer cet essai de présentation du dossier d’une affaire qui demeure encore bien énigmatique, il me vient à l’esprit une hypothèse, sans doute mince et fragile. “Je ne me trouve pas suffisamment bien vêtu pour aller chez toi”, écrit Baudelaire à sa mère le 2 janvier 1848²⁸. Ne peut-on imaginer que Barthet ait raillé cette misère vestimentaire, lui qui s’affichait en des “toilettes impossibles: casquette de turf, fraise à la Henri III”²⁹,—cette fraise qu’on retrouve dans le portrait que Baudelaire dessinera de lui à quelque temps de là³⁰, et dont la représentation discrètement caricaturale serait alors à comprendre comme la secrète vengeance d’un amer souvenir?

JEAN-FRANÇOIS DELESALLE

Notes

1. Charles Monselet, *Mes Souvenirs littéraires*, A la Librairie illustrée, s.d. [1888], p. 129-132. (Ici et dans les notes suivantes, Paris lieu de publication n’est pas nommé.)

2. Sur cet établissement, voir, entre autres, Alexandre Schanne, *Souvenirs de Schaunard*, Charpentier, 1887, p. 200-209, et Jacques Crépet, “Une farce de la bande à Murger”, *Mercure de France*, 1^{er} février 1937, p. 517-524.

3. Armand Barthet (1820-1874), né à Besançon, vint à Paris comme étudiant en droit et se consacra à la littérature. Auteur d'une traduction en vers d'*Odes gaillardes* d'Horace (1841), d'un volume de *Nouvelles* (1852), d'un mince recueil poétique *Le Fleur du panier* (1853), et de plusieurs oeuvres dramatiques, il connut un moment de gloire lorsqu'une de celles-ci, *Le Moineau de Lesbie*, comédie en vers, fut jouée par Rachel à la Comédie-Française en 1849. Il devait mourir fou, après avoir, selon l'expression de Pierre Dufay, "pratiqué sur sa personne une opération généralement réservée aux chantres de la Chapelle Sixtine".

4. Marc Trapadoux apparaît deux fois dans la correspondance de Baudelaire (CPI I, p. 163-164 et 220), qui avait fait sa connaissance à la pension Bailly (E. et J. Crépet, p. 20, n 1). Sur Trapadoux et ses rapports avec Baudelaire, on pourra consulter: Monselet, *La Lorgnette littéraire*. Poulet-Malassis, 1857, p. 204, et *Petits mémoires littéraires*, Charpentier, 1885 (rééd. 1892), p. 23-26; Henry d'Ideville, *Vieilles Maisons et Jeunes Souvenirs*, Charpentier, 1878, p. 204-206; Alexandre Schanne, *Souvenirs de Schaunard*, Charpentier, 1887, p. 102-111; Jules Levallois, *Mémoires d'un critique*, A la Librairie illustrée, s.d. [1895], p. 96, 106, 109-111; Simon Brugal (pseudonyme de Firmin Boissin), "Marc Trapadoux et Baudelaire", *Le Figaro*, 19 janvier 1887.

Gustave Courbet a fait en 1849 un portrait de Trapadoux (reproduit sur la couverture de *Courbet raconté par lui-même et par ses amis*, t. I, Genève, Pierre Cailler, 1948; voir aussi dans le même volume les p. 88-90).

Trapadoux semble s'être dépeint lui-même en écrivant: "Sous prétexte de philosophe, l'on a musé, [...] on n'a été qu'un sublime flâneur" ("Le Métier du chiffon", in *Paris qui s'en va*, 25 eaux-fortes par Léopold Flameng, J. Taride, s.d. [1859]).

5. Sur Ernest Lebloys, mentionné dans une lettre de Baudelaire du 6 août 1857, voir la note de Claude Pichois (CPI I, 942).

6. W. T. Bandy et Cl. Pichois, *Baudelaire devant ses contemporains*, Monaco, Ed. du Rocher, 1957, p. 165-167. Le texte de Monselet avait déjà été utilisé dans un article de Marius Boisson, "Un duel manqué de Baudelaire", *Comœdia*, 21 juillet 1923.

7. Henri Falk, "Un duel de Baudelaire et quelques anecdotes", article publié dans la revue de Lugné-Poe, *L'Œuvre*, janvier-février 1913, p. 11-14. Sur ce duel, H. Falk était allé interroger Jules Troubat, qui n'avait pu lui fournir aucun renseignement valable.

8. Les deux documents sont passés à l'Hôtel Drouot le 16 décembre 1963 dans une vente de *Livres et autographes* (M^{es} M. et Ph. Rheims, M^{me} Vidal-Mégret). Le catalogue (n° 35) indiquait que le premier procès-verbal avait "toujours été entre les mains de l'actuel détenteur", qui l'avait lui-même communiqué en 1913 à H. Falk. L'article de *L'Œuvre* comportait cette note: "Document communiqué par M. Lucien Schloss".

9. Les deux procès-verbaux sont tout entiers de la main d'Ernest Lebloys.

10. On peut remarquer notamment le voisinage, en deux livraisons successives (13 et 20 décembre 1846), du poème "A une Indienne" que Baudelaire signe Pierre de Fayis, et d'une nouvelle de Barthet, "Le Nid d'hirondelles".

11. L'exemplaire, qui comporte des corrections autographes, a figuré sous le n° 50 au catalogue 154 (1968-1969) de la librairie Edouard Loewy.

12. *Baudelaire devant ses contemporains*, p. 100.

13. On regrettera sans doute que Monselet ne se soit pas montré plus explicite dans ses *Souvenirs littéraires*, d'autant que par ailleurs le journal que constitue sa correspondance avec Richard Lesclide, publiée par André Monselet (*Charles Monselet*, Emile Testard, 1892, p. 50-107), s'arrête, malheureusement pour nous, au 1^{er} novembre 1847.

14. Relevons seulement deux "affaires", également manquées, dans l'entourage de Baudelaire: celle de Nadar et de Champfleury dont Baudelaire fut un des témoins en 1848 (voir Jacques Crépet, "Miettes baudelairiennes", *Mercure de France*, 15 février 1936, p. 69), et celle du même

- Champfleury et de Philoxène Boyer en 1853 (H. d'Ideville, *Vieilles Maisons et Jeunes Souvenirs*, p. 208).
15. Poulet-Malassis, 1859 ("Le Duel", p. 229-245).
 16. *La Cité des Intellectuels*, Daragon, s.d. (1905), p. 403.
 17. *Souvenirs et portraits de jeunesse*, Dentu, 1872, p. 133, n.
 18. *La Fanfarlo*, in *Œuvres complètes* (Pléiade), t. I, p. 555.
 19. Je n'ai trouvé qu'un seul vers de Barthes qui ait une allure (infra) baudelairienne: "Le soleil s'est éteint dans sa couche enflammée" (*La Fleur du panier*, Jules Dagneau, 1853, p. 8). Cf. *Harmonie du soir*: "Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige".
 20. *La Foire aux artistes*, Poulet-Malassis, 1858, p. 101.
 21. *Les Coulisses*, 2^e éd., Victor Havard, 1887, p. 241.
 22. *Journal des Goncourt*, 8 avril 1888; cité par Pierre Dufay, "Jean-Edouard Dinouchau, restaurateur des lettres", *Mercure de France*, 1^{er} février 1938, p. 494.
 23. Monselet, *La Lorgnette littéraire*, Poulet-Malassis, 1857, p. 17.
 24. Pour une compréhension d'ensemble de Baudelaire en cette année 1847 où "il se cherche et risque de se perdre", on se reportera à l'étude de Claude Pichois, "Baudelaire en 1847", in *Baudelaire, études et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1967, p. 95-121.
 25. *CPI* I, p. 142-147.
 26. *OC* (Pléiade), t. I, p. 679.
 27. Lettre de Jules Buisson à Eugène Crépet, 1882 (in Cl. Pichois, *Baudelaire, études et témoignages*, p. 42).
 28. *CPI* I, p. 149.
 29. Monselet, *La Lorgnette littéraire*, p. 17.
 30. Voir Cl. Pichois et F. Ruchon, *Iconographie de Charles Baudelaire*, Genève, Pierre Cailler, 1960, n° 190; Cl. Pichois, *Album Baudelaire*, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, p. 82.

BAUDELAIRE ET LACAUSSADE: UNE SOURCE POSSIBLE DE “L’HOMME ET LA MER”

Le mois d’octobre 1852 a vu la publication, dans la *Revue de Paris*, de *L’Homme libre et la mer* (devenu plus tard *L’Homme et la Mer*). On a rapproché ce poème de *Childe Harold* de Byron, du *Retour* de Heine, et de certaines pages de Balzac dans *L’Enfant maudit*, tout en reconnaissant que l’image de la mer n’a pas les mêmes résonances dans ces différents textes¹. En effet, là où ses prédécesseurs parlent surtout de sympathie, Baudelaire conclut en évoquant une lutte éternelle entre l’homme et la mer. Ce qui constitue l’intérêt de ce poème, ce ne sont pas ses images, qui sont plutôt des lieux communs de la poésie romantique, mais sa tonalité. Cette tonalité s’explique, à mon avis, si l’on considère comme source possible de *L’Homme et la Mer* un texte publié quatre mois avant le poème de Baudelaire. Le 20 juin 1852, il est paru dans *Le Mercure de France* une vingtaine de strophes *A l’Océan* d’Auguste Lacaussade, poème que la rédaction du *Mercure* introduisait ainsi:

La poésie de M. Lacaussade est née à l’île Bourbon, et, sous cet admirable ciel des Tropiques, elle a pris toutes ses qualités de force, de sérénité, de profondeur . . . nul n’a mieux que M. Lacaussade l’amour et l’intelligence de la Nature dans ses grands ou ses touchans aspects; il sait s’en inspirer, s’en pénétrer, et nous la rendre ensuite dans cette langue sublime des vers, en nous conservant sa couleur, sa clarté, sa pensée mystérieuse ou rayonnante . . .

Ces vers *A l’Océan* sont extraits du poème *Le Bengali* qui devait paraître bientôt en librairie²; ils me semblent préfigurer le poème de Baudelaire en introduisant non seulement l’idée d’une ressemblance profonde entre l’homme et la mer, mais aussi la conception sous-entendue d’une étreinte amoureuse, étreinte qui est ‘joute’ joyeuse chez Lacaussade, mais qui devient lutte implacable chez Baudelaire (je cite les vers où l’on reconnaîtra des idées et des expressions qui reviennent dans *L’Homme et la Mer*):

Je roule avec le fleuve au sein des flots salés . . .
[. . .]
O joute de l’enfance avec l’onde marine! . . .
O bonheur de sentir sous ma jeune poitrine
Le sein des eaux s’enfler et battre largement!
[. . .]
Miroir de l’infini! trône de l’Invisible!
Immaculable abîme où dort l’éternité! . . .
[. . .]

Toi que l'homme jamais n'a souillé ni dompté,
 Tu trempas mes instincts dans tes humeurs sauvages . . .
 [. . .]
 Buvant dans l'air des nuits tes tristesses sublimes,
 Que de fois j'ai mêlé mes pleurs à tes sanglots!
 [. . .]
 Et depuis, j'ai monté la vie aux âpres cimes . . .
 Et dans l'homme, à mon tour, j'ai trouvé des abîmes
 Plus amers que tes flots et plus désespérés! . . .

Ces vers 'sublimes' prenaient-ils un air de provocation et de défi aux yeux de Baudelaire, lui dont le cœur recérait un souvenir non moins beau de la mer des Tropiques, mais dont l'esprit paralysé n'arrivait pas à exprimer 'l'intelligence de la Nature' qui chez lui devenait tout autre? On est tenté de voir dans *L'Homme et la Mer* l'amorce du processus décrit avec tant de pénétration par Lloyd James Austin: celui par où Baudelaire arrivait à protester contre la Nature et à voir dans le spectacle du monde naturel un reflet du Mal³. Il serait étonnant que ce processus ne se soit pas développé à partir de textes lus aussi bien que d'expériences vécues. Voici, à ce propos, ce que dit Baudelaire en 1861 dans une lettre à Lacaussade: "Merci pour vos livres. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai commencé par les paysages de l'île Bourbon"⁴. Il me semble probable que Baudelaire connaissait depuis 1852 les vers *A l'Océan*, et que *L'Homme et la Mer* est un exemple de ce que Claude Pichois appelle 'la création au second degré'⁵: c'est-à-dire que ce poème reprend les images et les idées de Lacaussade, mais pour les retourner contre leur auteur en soulignant la part d'égotisme et d'hostilité que Baudelaire reconnaît au fond de toute obsession, dans l'amour aussi bien que dans la haine. Dans le sonnet *Obsession*, Baudelaire reprendra l'idée d'une ressemblance entre l'homme et la mer en soulignant l'amertume qui paraît vers la fin des vers de Lacaussade:

Je te hais, Océan! tes bonds et tes tumultes,
 Mon esprit les retrouve en lui: ce rire amer
 De l'homme vaincu, plein de sanglots et d'insultes,
 Je l'entends dans le rire énorme de la mer.

Cette amertume s'augmente justement par le fait que l'homme est attiré par la mer; loin de la considérer comme une étrangère, il reconnaît en elle sa propre ressemblance: 'toujours tu chériras la mer! La mer est ton miroir...' Si le poème réussit à les englober, lui et elle, en un pluriel au masculin ('Tant vous êtes jaloux...') pour les transformer, au dernier vers, en 'frères implacables' (image qui rappelle 'Mon semblable,—mon frère!'), il n'en est pas moins vrai que jusqu'au onzième vers, ce texte ressemble plutôt à un poème d'amour, érotique

et passionné à la fois, et qui aurait tout aussi bien pu se terminer, comme l'évocation de 'ce noir océan où l'autre est enfermé' par un 'N'es-tu pas l'oasis où je rêve...' Baudelaire choisit, au contraire, de terminer son poème en évoquant une 'bête implacable et cruelle', comme dans le poème *Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne*..., qui compare la bien-aimée à cet autre élément du sonnet *Obsession*, le ciel étoilé. Les obsessions se ressemblent. En s'inspirant, à mon avis, des vers de Lacaussade, Baudelaire procède à une définition de ses propres réactions devant l'infini, ou la bien-aimée, où il se reconnaît, qu'il ne peut fuir⁶, et qu'il regarde, comme il se regarde lui-même, avec un mélange d'amour et de haine:

Tête-à-tête sombre et limpide
Qu'un coeur devenu son miroir!

NORMA RINSLER

Notes

1. Voir l'édition Crépet-Blin (p. 319-320) à laquelle renvoie Claude Pichois, en remarquant qu'au thème romantique de la correspondance entre l'homme et la mer, Baudelaire 'ajoute l'affrontement fraternel' (Baudelaire, *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", t. I, 1975, p. 867).

2. Auguste Lacaussade. *Poèmes et Paysages*. 1852; la publication en volume ne comporte que des variantes minimales par rapport au texte du *Mercure de France*. Ce volume a été enregistré dans la *Bibliographie de la France* le 2 octobre 1852. La *Revue de Paris* a publié le poème de Baudelaire le 15 octobre 1852. Il est possible que ce soit la publication en revue des vers de Lacaussade qui aurait attiré l'attention de Baudelaire. (J'ajoute que je pense avoir trouvé une autre source de Baudelaire dans *Le Mercure de France* de l'année 1852, que je considère dans un autre article.) Lacaussade est souvent très près de Byron dans ce texte, ce qui explique, peut-être, pourquoi on a rapproché *Childe Harold et L'Homme et la Mer*; comparer *Childe Harold*, II, lxxxii; III, ii; IV, clxxx, clxxx, clxxxiii, clxxxiv; mais Byron ne parle pas ici des 'abîmes' de l'homme.

3. Lloyd James Austin. *L'Univers poétique de Baudelaire: symbolisme et symbolique*, Paris, Mercure de France, 1956, p. 92-93. Pour L. J. Austin, *L'Homme et la Mer* exprime surtout 'la vertu consolante' de l'océan. Voir aussi F. W. Leakey (*Baudelaire and Nature*, Manchester University Press, 1969, p. 104-106) qui croit ce poème de beaucoup antérieur à 1852 et n'y voit pas d'hostilité fondamentale envers la nature. 'La vertu consolante' de la mer me paraît pour le moins ambiguë dans *L'Homme et la Mer*, et son 'miroir' pareil aux 'purs miroirs' que tend à ses amants le 'sphinx incompris' de la Beauté au sein de pierre (*La Beauté*).

4. Baudelaire, *Correspondance*, éd. Claude Pichois et Jean Ziegler, Paris, Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", t. II, 1973, p. 191. Lacaussade avait envoyé à Baudelaire deux volumes: *Poèmes et Paysages*, dont une nouvelle édition venait de paraître, et *Les Epaves* (1861).

5. Cité par L. J. Austin (*op. cit.*, p. 241 et n. 1), qui souligne le fait que 'la poésie de Baudelaire... est souvent une critique de l'art ou de la littérature'.

6. 'Comme le forçat à la chaîne...': je me demande s'il n'y aurait pas une pointe d'ironie dans cet 'Homme libre' du premier vers, comme dans celui du sonnet de Nerval (*Vers dorés*) qui commence: 'Homme, libre penseur...'

BAUDELAIRE, APOLLINAIRE ET “L'ESPRIT NOUVEAU”, SELON LOUIS CHADOURNE

Le romancier et poète Louis Chadourne (1890-1925) fit paraître dans la revue *La Caravane*, en 1917, une série d'articles célébrant la pérennité de l'oeuvre baudelairienne au moment même où la guerre accélérât le processus de remise en cause de l'écriture poétique héritée du Symbolisme, révolution amorcée avec *Nord-Sud*, *Sic* . . . etc. et en germe dans les prémices de DADA. Le plaidoyer baudelairien de Chadourne, à cette époque, n'émane pas d'un mouvement de réaction ou de résistance dont un auteur, encore débutant, serait le porte-parole autorisé.

Frère du romancier Marc Chadourne, Louis Chadourne¹ appartenait à une autre frange de l'avant-garde et ses poèmes publiés posthument en 1929 (aux éditions Gallimard) sous le titre d'*Accords*² révèlent une voix originale apparentée à celles de Larbaud et de J.M. Levet. On retiendra ici le long article que Louis Chadourne consacra, dans le numéro d'automne de *La Caravane*, à la préface rédigée par Apollinaire pour une édition des *Fleurs du Mal* dans la “Bibliothèque des Curieux”³.

Les spécialistes d'Apollinaire ont souvent analysé les raisons qui ont conduit l'auteur d'*Alcools* à une relative incompréhension des poèmes de Baudelaire. Nous n'y reviendrons pas, sinon pour rappeler que la trajectoire qui mène “de Baudelaire au surréalisme”—en reprenant le titre de Marcel Raymond—n'est pas aussi directe dans sa projection, loin de là, qu'on pourrait le croire. Il est même confondant, et Louis Chadourne l'aura compris sur le vif, de constater à quel point le malentendu était grand à la charnière de la nouvelle “modernité”, incarnée en 1917 par Apollinaire, sur le rôle joué par des précurseurs comme Nerval, Baudelaire et Rimbaud.

Pour Louis Chadourne, l'esprit de “modernité” annoncé par Baudelaire ne coïncide pas avec “l'Esprit Nouveau” dont Apollinaire et d'autres se réclament vers 1917. Selon lui, l'auteur d'*Alcools*, certainement sensible à l'art baudelairien, mais nullement chef d'école ou réel théoricien, se garde bien de définir “l'esprit moderne” dont il avait pourtant signalé l'embryon chez Baudelaire, tout en regrettant que celui-ci ne l'ait pas davantage pénétré. Apollinaire serait donc passé à côté du lyrisme baudelairien, obnubilé qu'il est par la problématique de l'équation esprit nouveau-modernité. C'est là une question essentielle que Chadourne a eu le mérite de poser en termes clairs, sans faire à Apollinaire un procès d'intention malgré ses critiques, mais en rappelant opportunément que l'esprit moderne illustré par Baudelaire au XIX^e siècle

pas contradictoire avec celui des temps nouveaux chanté, sinon défini, par l'auteur d'*Alcools*.

“Baudelaire est un maître tenace, écrit Chadourne, et les musiques baudelairiennes rôdent toujours dans nos mémoires. [. . .] De l'oeuvre douloureuse de Baudelaire, la philosophie que l'on peut dégager est celle de la lutte intérieure, du conflit de l'instinct et de la Raison, de l'aspiration haletante et insensée à l'‘autre chose’, à l'‘ailleurs’, et de la notion écrasante de la vanité de tout.” Chadourne opposerait-il donc la permanence du génie baudelairien à un “Esprit Nouveau” décidément incertain et transitoire? Il reproche surtout à Apollinaire son frénétique appétit de “nouveau” (encore peu confirmé par les oeuvres), aux dépens d'une pénétration distanciée des *Fleurs du Mal*. Il est assez scandaleux, souligne-t-il, de prétendre que le lyrisme de Baudelaire “a vieilli” et se démodera comme celui d'un Jean-Baptiste Rousseau. Et de rappeler la stimulation que la poésie baudelairienne a apportée à Rimbaud, à Mallarmé, et à bien d'autres. Les reproches d'Apollinaire à l'égard de l'aspect “malsain” ou “pernicieux” des *Fleurs du Mal* sont mal fondés, selon Chadourne, qui rejette tout jugement moral (au nom d'une nouvelle morale) sur l'oeuvre, pour s'en tenir à l'authenticité de l'expérience vécue et sublimée par l'écriture.

On le voit, sans réfuter globalement les réserves d'Apollinaire, Chadourne se fait, auprès des lecteurs de *La Caravane*⁴, l'avocat pertinent de Baudelaire et il annonce, en quelque sorte, sa “réhabilitation”, si l'on peut dire, par les surréalistes comme Paul Eluard ou André Breton et par Pierre Jean Jouve— si différents les uns des autres. Apollinaire lui-même serait peut-être revenu sur son jugement de 1917, qui sait? En un temps où les morts et les blessés de la guerre effaçaient de leur martyre les querelles sur “l'Esprit Nouveau” ou “la modernité”, Chadourne concluait: “La blessure qui saigne chez Baudelaire, elle est de tous les âges, elle ne se cicatrisera jamais.”

ALAIN MERCIER

Notes

1. Il a publié des romans admirables. *Le Maître du navire*. *L'Inquiète Adolescence*, et un recueil de nouvelles.

2. Avec une préface de Benjamin Crémieux.

3. Sous le titre *Charles Baudelaire et Guillaume Apollinaire*.

4. La revue *La Caravane*, animée par Louis de Gonzague Frick était plutôt en faveur d'Apollinaire. Elle est difficilement accessible à la Bibliothèque Nationale.